

Image not found or type unknown



Garantie pose de panneaux dans le temps

Par **LAURENT34**, le **10/04/2008** à **15:04**

Bonjour,rrnrnJe suis peintre en lettres sur le bitterois et je pose très régulièrement des panneaux sur facade, en pleine nature (pré-enseigne, 4x3, ...), etc.rnAprès plusieurs recherches sans succès, pourriez-vous m' indiquer jusqu'ou et durant combien de temps ma responsabilité est engagé concernant la pose de ces panneaux.rnrnJe vous remercierrrnCordialement